## Th 7 C В D I J C H Ŧ R A Z 5 A S H

R

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE CLERMONT-FD

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6;

Vu les pièces justificatives produites par Mme PAULINE GARNIER, née le 30 octobre 1995 à BOURGOIN-JALLIEU (038) en vue de son inscription à la formation conduisant Vu l'arrêté du 23 mars 2017 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée à satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ; au Diplôme Universitaire de Technologie ;

est délivré à Mme PAULINE GARNIER Le DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité GENIE BIOLOGIQUE, option DIETETIQUE

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés au titre de l'année universitaire 2018-2019

Fait le 4 décembre 2019

Le Président

Le Directeur de l'I.U.T. de Clermont-Fd

14760947

CLERAUV

/2019201805665

Mathias BERNARD

Olivier GUINALDO

Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités

